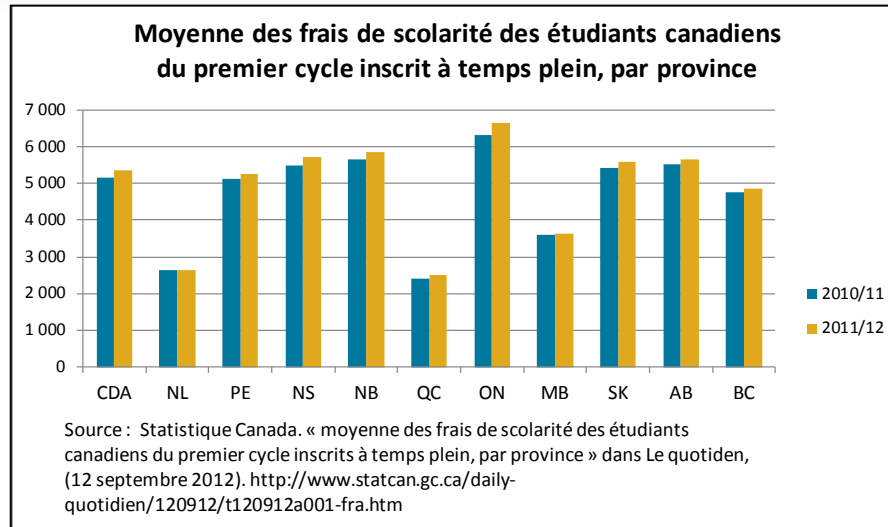


# TRAITS DE *famille*

LE 26 SEPTEMBRE 2012 NUMÉRO 48

## Endettements des étudiants : payer le prix pour étudier



Alors que la belle saison tire à sa fin, septembre laisse déjà poindre l'effervescence d'une autre année d'études. Or, pour un nombre croissant d'étudiants de niveau postsecondaire, cette fébrilité est entachée par l'inquiétude et le stress engendrés par le coût des études.

À l'heure actuelle, plus du quart des étudiants (soit 27 %) se disent très stressés par le coût de l'éducation, soit davantage que par l'éventualité de se trouver un emploi dès l'obtention du diplôme (22 %) ou par la réussite dans leurs études (20 %). (<http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/story/2012/08/17/student-debt-survey.html>)

En ce qui concerne l'année universitaire 2012-2013, la moyenne des étudiants de premier cycle universitaire peut s'attendre à payer 5 366 \$ en droits de scolarité, ce à quoi il faut ajouter 750 \$ supplémentaires en redevances obligatoires (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/120912/dq120912a-fra.htm>). Pour ceux et celles qui étudient hors du foyer familial, la facture grimpe en flèche lorsqu'on y ajoute les frais de logement, les frais de subsistance ainsi que les autres dépenses associées aux études.

À l'échelle nationale, de plus en plus d'étudiants doivent compter sur les prêts étudiants pour le financement de leurs études postsecondaires. Et le seuil d'endettement est à la hausse...

En 2011, près de 430 000 étudiants ont contracté un prêt pour payer leurs études collégiales ou universitaires. Les étudiants empruntent auprès de sources diverses (gouvernements fédéral et provinciaux, réseaux personnels, marges de crédit, cartes de crédit, etc.). Bon nombre d'étudiants travaillent à temps partiel ou à plein temps pour réduire leur taux d'endettement, ce qui tend à miner les efforts consacrés aux études (<http://www.cfs-fcee.ca/studentdebt/indexf.html>). De fait, un peu moins de la moitié des étudiants à plein temps au niveau postsecondaire conjuguent les études et le travail, à raison de 16 heures de travail rémunéré en moyenne hebdomadairement (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010109/article/11341-fra.htm>).

Les étudiants ayant terminé leurs études en 2010-2011 avaient accumulé un solde moyen de 13 013 \$, soit un peu moins que la moyenne de l'année précédente. Ces chiffres ne tiennent compte que d'une portion de l'endettement des étudiants, et n'incluent pas les autres prêts personnels ou consentis par la province ni les soldes de marge de crédit ou de carte de crédit ([http://www.cfs-fcee.ca/downloads/CFS-2011-Public\\_Education\\_for\\_the\\_Public\\_Good-EN.pdf](http://www.cfs-fcee.ca/downloads/CFS-2011-Public_Education_for_the_Public_Good-EN.pdf)). Ainsi, en combinant les prêts fédéraux et provinciaux, la dette étudiante moyenne à l'obtention du diplôme culmine plutôt à environ 25 000 \$, voire autour de 35 000 \$ pour les étudiants des Maritimes (<http://higherstrategy.com/a-closer-look-at-student-debt-postscript>).

### Coup d'œil sur la famille

Les « problèmes financiers » constituent l'obstacle le plus souvent cité par rapport à l'éducation postsecondaire. Chez les diplômés de programmes postsecondaires qui se sont endettés pour étudier, l'impact de la dette étudiante s'avère considérable, et ce, avant et après l'obtention du diplôme. De fait, des études montrent que la probabilité de terminer ses études recule à mesure que la dette s'alourdit. (<http://www.cfs-fcee.ca/studentdebt/index.html>). À terme, les emprunteurs sont moins susceptibles d'économiser de l'argent, de détenir des placements ou de posséder leur propre maison. Du reste, leur avoir net s'avère inférieur à celui des étudiants libres de dette (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010101/article/11073-fra.htm#a8>).

Par conséquent, devant les impératifs du remboursement d'un prêt étudiant, plusieurs jeunes sont forcés de réintégrer le foyer familial. Pour l'une des deux générations, cette stratégie peut paraître rentable, mais il faut dire que ce sont souvent les parents qui doivent absorber le coût du gîte et du couvert pour leurs enfants d'âge adulte, et ce, à même leur propre épargne-retraite.